

AMAP de Valanjou
Contrat d'engagement pour les HUILES DE COLZA ET DE TOURNESOL BIO
de mai 2023 à juin 2024.

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

De favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.

De promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

De permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

Producteur : Petiteau Mélanie Le Grand Cormier- Chemillé 49120 CHEMILLE EN ANJOU petiteau.mel@orange.fr	Référent : Pauline Quiquemelle 5, rue Henri IV - Valanjou paulinequiquemelle@gmail.com 07 68 21 73 13	Consom'acteur :
--	--	------------------------

Termes du contrat :

- HUILE TOURNESOL/COLZA : 4,80€/litre en vrac et 5,80€/litre en bouteille

(1ère pression à froid le tournesol et le colza sont cultivés et pressés sur la ferme.)

Vous pouvez choisir de prendre soit votre huile en vrac, vous apportez votre propre contenant, ou en bouteille fournie par le producteur.

- TISANE : Le sachet à 6€ (entre 30 et 40g selon les tisanes)

Citronnelle: Mélisse, Verveine, Thym citron, Népète citronnée, Calendula.

Félicie: Verveine, Menthe Poivrée, Tilleul, Camomille romaine.

Jouvencelle: Cynorhodon, Reine des près, Cassis, Thym commun, Vigne rouge, Mauve.

Frimadouce: Cassis, Sureau, Basilic sacrée, Cynorhodan, Thym, Romarin, Menthe poivrée, Bleuet.

Clarinette: Bardane Racine, Frêne, Ortie, Romarin, Agastache anisée, Monarde.

Tout produit non retiré le jour de la distribution ne pourra être reporté lors de la prochaine distribution.

La livraison s'effectuera le jeudi de 18h30 à 19h30, à Valanjou, deux fois par an selon le calendrier suivant.

	TOURNESOL		COLZA		Montant total
	Vrac: 4,80€/litre	Bouteille: 5,80€/litre	Vrac: 4,80€/litre	Bouteille: 5,80€/litre	
15/06/23					
19/10/23					

	Citronnelle	Félicie	Jouvencelle	Frimadouce	Clarinette	Montant total
15/06/23						
19/10/23						

- Le consom'acteur prend un engagement ferme de réservation pour la période en versant ses chèques (de 1 à 2 chèques) à l'ordre du producteur : Petiteau Mélanie.

- Pour bénéficier de ce contrat tout consom'acteur doit être adhérent de l'AMAP de Valanjou (5 €)

- Toute résiliation du présent contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes qui seront étudiées par les membres du bureau de l'AMAP.

Fait le:

Signature du producteur:

Signature du consom'acteur: